



Commune de Donneloye
Conseil Général

5^{EME} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 6 DECEMBRE 2016

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

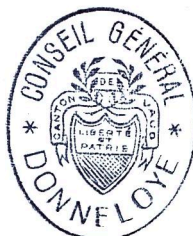
d'adopter le préavis municipal no 05/2016 :

- 1. Le budget de la bourse communale de Donneloye arrêté pour l'année 2017 :**

Revenus	CHF 2'828'560.--
Charges	CHF 2'524'300.--
Excédent des charges	CHF 304'260.--

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Murielle Jaquier